

AMANITA UMBRINOLUTEA (Secr. ex Gillet) Bataille



SYNONYMES

Amanitopsis umbrinolutea Secr. ex Gilbert

BIBLIOGRAPHIE

- Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 294
Breitenbach & Kränzlin, 1995, Champignons de Suisse, 4 : 135 (sn. *Amanita battarae*)
Cetto, 1970, I Funghi dal vero, 1 : 17
Fraiture, 1993, Les Amanitopsis d'Europe : 69
Galli, 2001, Le Amanite :74
Garcin, 1984, Les amanites européennes : 236
Gilbert, 1928-1930, Bulletins de la Société Mycologique de France n° 44 et 46-2
Heim, 1929, Bulletin de la Société Mycologique de France n° 45-1 : Atlas 29
Kühner & Romagnesi, 1953, Flore analytique : 434
Mesplede, 1980, Bulletin de la Société Mycologique de France n° 96-1 : (8) à (47)
Morini, 2006, Rivista di Micologia n° 49-2 : p. 143 à 150
Roux, 2006, Mille et un Champignons : 938
Traverso, 1998, Il genere Amanita in Italia : 55

ICONOGRAPHIE

- Breitenbach & Kränzlin, 1995, Champignons de Suisse, 4 : 135 (sn. *Amanita battarae*)
Cetto, 1970, I Funghi dal vero, 1 : 17
Galli, 2001, Le Amanite :75 à 77
Heim, 1929, Bulletin de la Société Mycologique de France n° 45-1 : , Atlas 29
Morini, 2006, Rivista di Micologia n° 49-2 : p. 143 à 150
Roux, 2006, Mille et un Champignons : 938
Traverso, 1998, Il genere Amanita in Italia : 55

OBSERVATIONS

Espèce bien caractérisée dans sa forme adulte, lorsqu'elle est typique, mais comportant de nombreux intermédiaires et des caractères croisés avec *Amanita battarrae* qui rendent la détermination difficile.

DESCRIPTION

Chapeau de 4 à 15 cm de diamètre, conique-obtus ou campanulé puis plan, obtusément mamelonné, de gris brun à brun jaune, fonçant rapidement au brun d'ombre, plus ou moins cocardé ou discrètement zoné d'un cercle plus foncé à la limite des stries, nu ou partiellement recouvert de larges plaques blanches à ocracé roussâtre.

Marge plus claire, fortement striée-cannelée.

Lames serrées, larges, libres, blanches ou blanchâtres.

Arête floconneuse, givrée, brunissante.

Stipe élancé, farci puis fistuleux, atténué de bas en haut, généralement finement tigré ou moucheté de méchules brunes sur fond clair.

Pas d'anneau apparent.

Volve membraneuse, tenace, persistante, blanc crème ou plus ou moins colorée d'ocracé ou de roussâtre, composée d'éléments hyphoïdes et de rares sphérocytes.

Chair tendre, mince, fragile,

Odeur non caractéristique.

Saveur douce.

Habitat généralement dans les pessières de montagne, jusqu'à la limite de la zone alpine.

Spores parfaitement rondes, non amyloïdes, de 11 à 13 μ de diamètre.

Cellules marginales clavées.

Basides tétrasporiques, clavées, non bouclées.

Epicutis constitué d'hyphes couchées, parallèles ou plus ou moins enchevêtrées. non bouclées.

POINT DE VUE DES AUTEURS

D'après Gilbert (1928-1930) qui dit en avoir manipulé un demi-millier d'exemplaires, cette amanite est extrêmement instructive, parce que, aux 3 âges dans sa vie, elle pourrait être décrite sous 3 noms différents :

- Jeune, elle est blanc verdâtre et fait penser à une Amanite phalloïde.
- Adulte, elle est brun d'ombre foncé.
- Sur le tard, elle devient gris noirâtre et c'est alors qu'apparaît le cerne marginal au-dessus des stries.

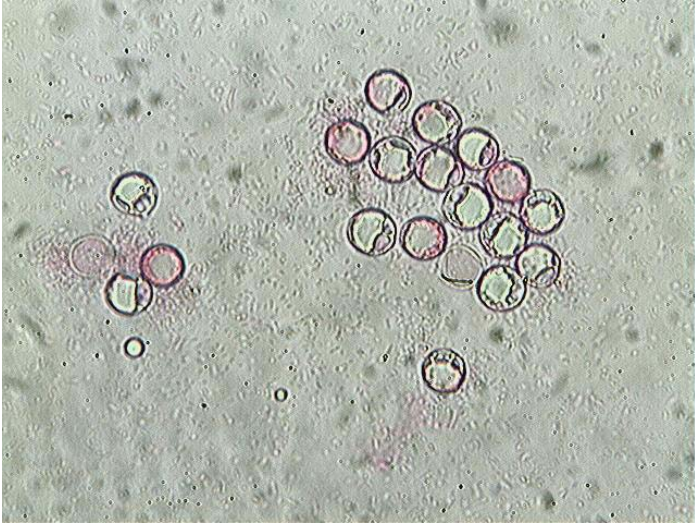
Synonyme de *Amanita battarrae*, taxon prioritaire, selon Index Fungorum, Breitenbach, Dähncke, ...

Espèce différente de *Battarrae* selon Roux, Fraiture, Galli, Morini, Traverso, ...

- . D'après Roux (2006), *Amanita battarrae* serait une espèce des feuillus, plus grise, plus trapue, moins zonée, avec la volve moins tachée de rouille.
- . Selon Fraiture (1993), *Amanita umbrinolutea* est une espèce difficile à cerner car diversement décrite. C'est une espèce très variable, peut-être collective, constituée de plusieurs taxons non encore définis.
- . Morini (2006), Traverso (1998), différencient nettement *Amanita umbrinolutea* de *Amanita battarrae* et admettent l'existence d'espèces proches, telles que *Amanita badia*, *spadicea*, *fuscoolivacea*, *submembranacea*, ...

Mesplède (1980) approuve les commentaires de Gilbert et admet l'existence aléatoire du cerne antémarginal.

MICROSCOPIE (R.G.)



Spores x 400 (dans le congo)



Spores x 1000 (dans la phloxine)



Cellules marginales x 400 (dans le congo)



Structure de la volve x 400 (dans le congo)